

Réf: Dossier 405166

Avis de constitution

SOCIETE « KALI TRANSIT » en abrégé « K. T. »

Siège ABIDJAN-TREICHVILLE- GRAND MARCHÉ, Lot  
28, Ilot 15

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/04/2025 , et enregistrés le 08/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KALI TRANSIT » en abrégé « K. T.

»

Objet : TRANSIT, COMMISSIONNAIRE EN DOUANE. TOUTES OPERATIONS DE TRANSIT ET ACTIVITES SE RAPPROCHANT A L'OBJECTIF SOCIAL. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES ENTREPRISES SIMILAIRES OU CONNEXES.

Capital 25,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Deux cent cinquante Mille (250,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN-TREICHVILLE- GRAND MARCHÉ, Lot 28, Ilot 15

Dirigeant(s) M OUEDRAOGO WINDITIGUINDI KALIFA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05262 du 08/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28789/GTCA/RC/2025 du 08/05/2025

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

